**Le sport**

La performance dans les sports est valorisée, soutenue dans notre société. C’est presque la course au meilleur, au dépassement de soi, aux risques même d’hypothéquer la santé des athlètes. Plusieurs consomment des drogues pour améliorer leurs résultats.

**Seriez-vous d’accord qu’il y ait plus de contrôle  et de tests antidrogue et ce, dans tous les sports?**

**La lecture et la culture**

La lecture est un moyen privilégié d’accès à la culture. Pourtant, lire représente pour plusieurs une activité ardue, ennuyeuse ou rebutante. Ces personnes qui ne lisent que peu ou pas du tout sont-elles condamnées à demeurer incultes?

**À votre avis, faut-il absolument avoir lu pour être cultivé?**

**Les études et le travail**

Notre société d’aujourd’hui et son économie repose essentiellement sur la production et la consommation de biens. Les jeunes n’y échappent pas. En plus de devoir payer leurs études puisque les frais augmentent sans cesse, ces derniers désirent se payer du luxe tels des CD, des DVD, des appareils électroniques (i-pod, cellulaire), des sorties, etc. L’une des solutions les plus populaires est de travailler pendant les études; certains auront même à gérer un emploi à temps plein en plus des études.

**Que pensez-vous de la coordination travail – études? Êtes-vous d’accord de permettre aux étudiants de travailler?**

**Les jeunes conducteurs**

Les statistiques sont éloquentes à ce sujet : les jeunes conduisent plus vite que leurs ainés et sont mêlés à un plus grand nombre d’accidents de la route.

**À la lumière de ces données, certains proposent de porter à 18 ans l’âge de l’obtention du permis de conduire. Qu’en pensez-vous?**

Cette nouvelle soulève beaucoup de controverse à travers le monde. L’un des débats est centré sur la peine de mort : est-ce qu’elle devrait être interdite ou non? Selon moi, c’est une injustice d’appliquer la peine capitale et j’espère bien que jamais notre pays ne songera à la réintégrer dans notre système pénal. Tant d’un point de vue social, politique, militaire, psychologique et judiciaire, ce n’est pas une solution envisageable, c’est un crime envers l’humanité!

D’abord, il ne faut pas oublier que nous sommes une société libérale. Nous avons fait le choix d’appuyer et de signer la Chartre des droits et libertés. Accepter que le gouvernement autorise la peine de mort est accepter que nous devenions des bourreaux, des criminels au même titre que ceux que nous voulons condamner ainsi. La peine capitale ne permet aucun retour en arrière, cela lui donne une dimension inhumaine puisqu’elle ne laisse place à aucune chance de pardon. De plus, il est prouvé que tout moyen de mise à mort, même par injection létale, est très douloureux. Je trouve que c’est un moyen cruel et scandaleux de punir un acte de violence, c’est de répondre par de la vengeance qui n’a pas sa raison d’être dans une société dite civilisée.

De plus, il n’y a aucun avantage à pratiquer la peine de mort. Bien que certains croient le contraire, cette peine n’a aucun effet dissuasif pour les criminels. Ils ne s’empêchent pas de commettre un crime parce qu’ils "risquent" la mort! D’ailleurs, le taux de criminalité au Canada a plutôt baissé depuis 1976, année de l’abolition de la peine capitale. À l’époque, le seul moyen utilisé était la pendaison. Aujourd’hui, plusieurs autres moyens existent telle la chaise électrique, mais les experts ne croient pas que cela changerait grand chose. C’est plutôt par des interventions concrètes sur le terrain qu’on peut contrôler la criminalité, pas en menaçant de mort une personne que nous ne sommes même pas certains d’attraper et de prouver la culpabilité hors de tout doute.

Dans un même ordre d’idée, pensons à toutes les faiblesses du système judiciaire. C’est gérer par des hommes faillibles, nous ne devons pas l’oublier. Les gens plus riches se permettront d’avoir les meilleurs avocats pour les défendre. Les pires criminels peuvent s’en sortir de cette manière, ce n’est pas la peine de mort qui empêchera ça. Il y a aussi les erreurs policières et judiciaires, les pressions politiques, le racisme et tout autre discrimination qui sont des sources de danger : danger de mettre à mort un innocent. Comment s’assurer que ça n’arrive pas? C’est pratiquement impossible, d’autant plus qu’il n’y a aucun retour en arrière possible.

Bref, je ne crois absolument pas que la peine capitale soit un choix judicieux pour une société, bien qu’on doive, selon moi, revoir les normes liées à l’emprisonnement. Pourquoi ne pas mettre ces gens au travail? Il existe tellement de tâches que les criminels emprisonnés pourraient réalisées pour le bien-être de la population. Puisqu’ils ont commis des gestes contre la communauté, ils se doivent de réparer. Il n’est certes pas approprié de faire travailler un condamné pour pédophilie auprès d’un organisme venant en aide aux enfants, mais on pourrait envisager d’autres activités fort utiles. Cela serait une conséquence juste pour les actes criminels posés et justifierait les frais encourus pour la société afin d’entretenir les pénitenciers.